

CHAPITRE XXXIII.

*De l'inoculation de la petite vérole &
de la rougeole.*

§. 562. **L'**Inoculation est cette opération par le moyen de laquelle, en mettant un peu de pus, pris des boutons mûrs d'une personne qui a la petite vérole, dans une légère incision faite à la peau d'une personne qui ne l'a pas eue, on lui procure cette maladie.

§. 563. Cette méthode est en usage, depuis un tems immémorial, à la Chine & dans les grandes Indes; on l'emploie, depuis plusieurs siècles, dans la Géorgie & dans la Circassie; elle a été introduite à Constantinople il y a un siècle; elle est établie, depuis très-long-tems, dans quelques provinces de l'Afrique, & il y a quelques pays en Europe même (a), dans lesquels on employoit, sans qu'on sache depuis quand, des mé-

(a) Le pays de Galles, le comté de Meurs, quelques provinces de la Suède & du Danemark.

254 DE L'INOCULATION.

thodes d'inoculer , qui ne diffèrent de la méthode usitée aujourd'hui que par la façon d'insérer le venin de la petite vérole. Enfin cette méthode fut apportée en Angleterre en 1721 par une femme de beaucoup d'esprit, Mylady WORTLEY MONTAGUE , qui avoit été témoin du succès avec lequel on l'employoit à Constantinople , où Mr. MONTAGUE son mari étoit Ambassadeur.

De Londres, l'inoculation se répandit dans le reste de l'Angleterre , on la porta dans les colonies en Amérique , (il étoit bien juste qu'après leur avoir porté le mal, on leur portât le remède), & successivement on l'a essayée dans la plupart des Etats de l'Europe. Elle a essuyé des contradictions presque dans tous, ce fut toujours le sort de toutes les nouveautés utiles. Dans quelques-uns elle les a surmontées & s'est solidement affermie ; dans quelques autres elle chancelle encore : il y en a où elle a été rejetée après y avoir été décriée par des imprudences ; & ce n'est que du tems, seul vrai destructeur des préjugés, qu'on doit espérer son établissement universel.

S. 564. Il paroît d'abord fort extraordinaire de penser à donner une maladie à quelqu'un qui se porte bien ; &

DE L'INOCULATION. 255

il faut sans doute de fortes raisons pour se décider à prendre ce parti. Ces raisons sont tirées des caracteres de la petite vérole, des circonstances qui influent sur l'issue de cette maladie, & des succès de l'inoculation.

§. 565. Les caracteres de la petite vérole, qui prouvent l'utilité de l'inoculation, sont premierement sa généralité : le plus grand nombre des hommes l'a une fois en sa vie ; il n'y en a pas une quinzieme partie qui, parvenus à l'âge de maturité, en aient été exempts. Secondement, quand on en a été attaqué une fois, on ne l'est pas une seconde. Je fais qu'on cite quelques exemples du contraire, mais ils sont si rares qu'ils ne sont presque pas une exception à la généralité de la regle. En troisieme lieu, la petite vérole, considérée dans sa généralité, est une maladie très-dangereuse, & si elle est très-douce, dans certains tems & pour beaucoup de gens, elle est funeste pour d'autres & dans d'autres tems. Des calculs exacts ont démontré à de bons observateurs, & démontreront, par-tout & en tout tems, à tous ceux à qui l'on peut démontrer quelque chose, que jusqu'à présent cette maladie tuoit au moins la septieme partie des personnes qu'elle at-

256 DE L'INOCULATION.

taquoit ; & personne n'ignore que plusieurs de ceux qui échappent restent défigurés, estropiés , ou languissans le reste de leur vie.

§. 566. Les ennemis de l'inoculation (car l'inoculation a des ennemis) ont voulu infirmer la vérité de ces propositions. Ce n'est point ici le lieu de faire voir tous les sophismes de leurs argumens ; mais j'en appelle hardiment au témoignage de la voix publique , & au sentiment intime de chaque individu qui n'aura point encore été prévenu sur cette matiere, & dont on n'aura point imbu l'esprit de faux préjugés , ou allarmé la conscience par des scrupules chimeriques. Quiconque n'a pas eu la petite vérole la craint , parce qu'il fait que chacun doit l'avoir , & qu'elle est dangereuse ; quiconque l'a eue ne la redoute plus , parce qu'il fait qu'on ne l'a pas deux fois.

§. 567. Si la petite vérole étoit toujours bénigne , il auroit été inutile de l'inoculer ; si elle étoit toujours maligne on n'auroit pas osé le faire ; mais on a vu qu'elle étoit quelquefois très-douce , d'autrefois très-cruelle ; on a observé les circonstances dont paroïsoit dépendre cette différence ; & on en a conclu qu'en la donnant dans les circonstances

dans lesquelles on avoit remarqué qu'elle étoit favorable , on en éviteroit le danger. Ce raisonnement étoit exact , & l'événement l'a justifié. Il faut même que ce raisonnement fût bien naturel puisque l'inoculation se pratiquoit dans les trois parties de l'ancien monde , sans aucune communication entre les lieux où elle se pratiquoit ; & ce singulier concours paroîtra , je crois , à quiconque voudra bien l'examiner sans préjugé un argument très-fort en faveur de cette méthode.

§. 568. Le parallele , entre la petite vérole naturelle & la petite vérole inoculée ; ne pouvoit pas mieux s'établir qu'en comparant les registres de deux hôpitaux , consacrés , l'un à l'une , l'autre à l'autre de ces deux maladies , & c'est ce qu'on a fait à Londres. Le relevé des registres de vingt ans a fait voir que dans l'hôpital de la petite vérole naturelle , de neuf malades il en meurt deux ; & dans celui de la petite vérole inoculée , de trois cent quarante-cinq il en meurt un.

Il est bien vrai que la petite vérole n'est pas partout aussi meurtrière que dans cet hôpital , & il faut s'en tenir à cet égard aux observations de MM. JURIN & SCHEUCZER , & établir d'a-

près les relevés qu'ils ont pris de plusieurs nécrologes de villes & de campagne, que de treize personnes qui ont la petite vérole naturelle il en meurt deux, ainsi la proportion entre le nombre des morts & des malades, dans la naturelle, étant de deux à treize, & dans l'inoculée, de deux à six cent quatre vingt & dix, l'avantage de l'inoculation sur la petite vérole naturelle est déterminé par la proportion de 690 à 13, ou de $53\frac{1}{3}$ à 1; & je suis convaincu que ce calcul est encore au dessous des avantages réels de l'inoculation, dirigée par des Médecins habiles, qui seuls peuvent la conduire avec connoissance de cause, & qui loin de perdre un malade sur 345 inoculés, inoculent des milliers de personnes sans en perdre aucune; mais j'ai cru ne devoir faire le calcul que sur ce pied-là, afin d'éviter tout reproche de prévention. D'ailleurs il offre encore un avantage assez considérable pour être décisif; & il suffira, sans doute, à tout pere raisonnable & sensible, de savoir que l'espérance de conserver son enfant, en l'inoculant, est à celle de le conserver en attendant la petite vérole naturelle, comme 53 à 1, pour qu'il ne balance pas sur le parti qu'il doit prendre. Il suf-

fra au Prince de favoir que de 690 de ses fujets, il en mourra au moins 106 par la petite vérole, & que fi on les inoculoit, il n'en mourroit que deux fur ce même nombre, pour le déterminer à encourager l'inoculation. Cette épargne de 104 hommes ne lui paroitra sûrement point à négliger s'il mérite véritablement le titre de Pere de ses peuples.

Quand on admectroit même la proportion la plus défavorable à l'inoculation, trouvée en Ecoffe, celle d'un mort fur 164 inoculés; quand on diminueroit un peu la mortalité de la petite vérole naturelle, que la bonne méthode de la conduire, devenue plus générale, a en effet un peu diminuée, & qu'on la réduiroit à 1 fur 10, au lieu de 1 fur 7, l'épargne feroit toujours de 15 fur 164, & de 64 fur 690.

Il ne faut point oublier, en pesant les avantages de l'inoculation que la danger de mort n'est pas le feul, comme je l'ai déjà dit, qui accompagne la petite vérole; elle laiffe quelquefois des fuites plus fâcheufes que la mort même; & les avantages de l'inoculation, à cet égard, fuivent une proportion plus confidérable encore que celle que je viens d'établir par rapporta à la mortalité.

§. 569. On a publié un gros volume , & un gros supplément qu'on pourroit appeller les martyrologes ou même les nécrologes de l'inoculation , dans lequel on a rassemblé , avec beaucoup de soin , tous les accidens arrivés en conséquence de l'inoculation , ou après l'inoculation , car on n'a point fait cette distinction si nécessaire. Ce sont les ouvrages des inoculateurs qui ont fourni presque tous les matériaux de ce livre , dont il ne faut point s'effrayer , quoiqu'il paroisse destiné à produire cet effet. Il prouve seulement que l'inoculation n'ôte pas entièrement le danger de la petite vérole , & aucun inoculateur sensé ne l'a jamais dit ; cela ne peut être échappé qu'à quelqu'enthousiaste , car l'inoculation en a aussi comme des ennemis : mais il n'infirmes pas le moins du monde la vérité que j'ai établie , c'est qu'elle le diminue extrêmement ; vérité irrésistiblement démontrée , & dont les inoculateurs ne s'occupent presque plus : le bâtiment est fini , s'il m'est permis de le dire , & l'on voit sans crainte les différens orages qui peuvent l'assaillir , mais dont aucun ne l'ébranlera.

Il n'y a que l'étourderie ou l'ignorance des inoculateurs qui puissent lui nuire ; car , comme je l'ai déjà dit , & je le réitére

plus positivement, il en est de l'inoculation comme de toutes les opérations humaines ; on ne peut s'en promettre un heureux succès que quand elles sont faites avec prudence , & par des mains habiles ; il ne suffit pas d'inoculer pour éloigner le danger de la petite vérole, il faut inoculer à propos ; sans cela le seul avantage qu'on retire de l'inoculation , c'est que l'application du venin au bras ou à la jambe étant sans danger . & l'impression de ce même venin porté , avec l'air ou la salive , dans la petite vérole naturelle , sur quelque organe intérieur , étant très-dangereuse , on évite , par l'inoculation , cette cause de danger ; & c'est une cause très-grave & très-fréquente , dont l'absence a donné à l'inoculation, lors même qu'elle a été faite sans soins , sans préparation , des avantages considérables sur la petite vérole naturelle. Mais il en reste tant d'autres qu'il n'est point surprenant si l'inoculation mal faite , c'est-à-dire , faite sans avoir éloigné ces autres causes de danger, est devenue funeste. C'est à les connoître , & à les éviter toutes , autant au moins que cela est accordé aux lumières toujours bornées des hommes , que consiste le secret de l'inoculation. Il a deux parties , le choix d'un sujet bien consti-

tué, naturellement prêt, & la préparation de celui qui ne l'est pas.

§. 570. Les regles qui dirigent dans ce choix, & dans cette préparation, sont fondées sur les observations qui ont fait connoître quelles étoient les dispositions des sujets qui avoient le petite vérole heureuse, & de ceux qui l'avoient facheuse.

Quand on trouve des sujets, & il y en a plusieurs, chez lesquels toutes les dispositions favorables sont réunies, sans aucun mélange des défavorables, ils sont préparés naturellement.

Il y en a d'autres auxquels une partie de ces dispositions manquent : l'inoculateur employe pour les leur procurer les remedes dont l'expérience a démontré l'efficace dans des cas semblables ; & comme la connoissance de ces dispositions facheuses, & des moyens d'y remédier, suppose celle de toute la médecine, on sent pourquoi il n'y a que les Médecins qui puissent déclarer un sujet propre, ou non propre pour l'inoculation, & régler la préparation.

Quand les indispositions, qui auroient pu rendre la petite vérole dangereuse, sont détruites, quand le sujet a acquis les dispositions physiques nécessaires pour l'avoir heureuse, il est préparé.

Ceux auxquels l'inoculateur juge qu'on ne peut, par aucun moyen, donner ces dispositions, sont des sujets absolument impropres; & il n'est pas permis de hâter chez eux l'époque d'une maladie qui doit vraisemblablement leur être funeste. L'on doit sur-tout éviter de regarder l'inoculation comme un remède; il est arrivé quelquefois que la petite vérole l'a été, & a raccommode des santés languissantes: mais on ne peut pas prévoir cet effet avec assez de certitude pour en faire un motif & le hasarder. Ce sont des imprudences semblables qui ont occasionné les premiers malheurs de l'inoculation, & qui continuent à la décréditer: on l'employa pour guérir un étiq̃ue incurable, dont elle précipita la mort; fut-on juste en la rendant comptable de sa vie.

§. 571. On peut ranger les causes qui rendent la petite vérole fâcheuse sous quelques chefs principaux.

1°. L'âge. Elle est d'autant plus heureuse, toutes circonstances d'ailleurs égales, qu'on l'a plus jeune: l'âge en augmente le danger; l'on voit cependant des vieillards l'avoir fort douce, & on l'a inoculée, avec succès, depuis l'âge de trois mois jusqu'à celui de soixante-deux ans.

2°. La complication d'autres maladies, soit aiguës, soit chroniques, sous lesquelles je comprends pour les femmes le tems des regles, de la grossesse, & des couches; & pour tout le monde l'usage de certains remèdes, qui, pris avant la petite vérole, ont paru la rendre fâcheuse.

3°. L'air. Il est certain qu'il y a des endroits dans lesquels elle est plus fâcheuse que dans d'autres; les saisons extrêmement chaudes, & extrêmement froides, en augmentent le danger quand elle est un peu considérable: car celles qui sont très-légères bravent toutes les saisons. Il régné quelquefois les épidémies d'autres maladies très-générales, qui, se compliquant chez quelques sujets avec la petite vérole, en augmentent beaucoup le danger.

4°. La crainte. On sait qu'elle empire tous les maux, & quand on craint cette maladie, ce sentiment va en augmentant avec l'âge, & il a les influences les plus funestes, si l'on est attaqué dans un tems où elle est fâcheuse, dans un tems où l'on n'est pas bien portant, quand on est dans des circonstances défavorables, quand on se trouve éloigné du seul Médecin pour qui l'on ait de la confiance.

Le

Le chagrin de la prendre dans un tems où il feroit important de vaquer à des affaires qui ne souffrent pas de renvoi peut aussi l'aggraver considérablement.

5°. La privation des bons secours & l'abondance des mauvais.

§. 572. On voit par ce que je viens de dire, que, puisque tant de circonstances peuvent rendre la petite vérole funeste, pour une personne qui dans d'autres tems l'auroit eue heureuse, le grand avantage de l'inoculation consiste à la donner dans un tems où aucune de ces circonstances n'existe. C'est cette absence de toutes les circonstances défavorables qui détermine le véritable moment de cette opération.

§. 573. Par rapport à l'âge, on pourra inoculer les enfans, ou dès les premiers mois de leur vie, avant qu'ils commencent à souffrir pour l'éruption des dents; méthode usitée en Asie, dans quelques endroits en Angleterre, accréditée par de très-grands Médecins, désapprouvée par d'autres; mais contre laquelle je conserve quelques doutes qui ne m'ont pas permis de l'employer encore, (a)

(a) Depuis la troisième édition de cet ouvrage j'ai inoculé une jeune fille âgée de près de cinq mois, & cela réussit aussi bien

ou , depuis qu'ils ont poussé leurs vingt premières dents , jusqu'à l'âge de douze ou treize ans , & meme plus tard quand on ne l'a pas fait avant cette époque. Mais il ne convient point d'inoculer les filles depuis cet âge , ou plutôt depuis le moment où elles paroissent entrer dans la crise , quelquefois très-longue , du développement de la puberté , jusqu'à ce que les regles aient paru & soient bien établies. Quoique cette crise soit bien moins marquée chez les jeunes garçons , elle a cependant lieu aussi pour eux , & elle est accompagnée , chez quelques-uns , de symptômes assez sensibles : ainsi il y a de la prudence , pour certains sujets , à ne pas placer l'inoculation précisément dans cette période de leur vie.

Par rapport à la santé , on prendra le tems où le sujet se porte très-bien , sans avoir cependant cet excès de force

qu'il est possible ; elle poussa la petite vérole pendant qu'on la promenoit dans les jardins , le huitième jour ; elle en eut très-peu , elle l'eut très-belle mais c'étoit l'entant le plus sain , le plus fort , le mieux constitué qu'il soit possible ; il ne faut point conclure de cet exemple à la généralité , & je continue à croire que cet âge tendre n'est pas celui qu'il faut choisir pour inoculer.

qui, au moment où l'on va prendre une fièvre inflammatoire, est une disposition nuisible, à laquelle il faut remédier par la préparation.

Par rapport à l'air, on choisira le moment où la saison est la plus tempérée; & dans ce pays, le commencement de l'automne, ou plutôt la fin de l'été, m'a paru mériter la préférence; parce qu'alors les enfans sont ordinairement bien mieux portans qu'au printems. Le grand air dans lequel ils ont vécu, le mouvement qu'ils ont pris, les fruits qu'ils ont mangés, leur donnent une disposition bien plus favorable que celle qu'ils ont à la fin de l'hiver, époque à laquelle ils sont souvent incommodés, & qui exige par là même plus de préparation qu'en automne. Si l'on vit dans des endroits où la petite vérole soit constamment mauvaise, il est à présumer que cela dépend d'un vice permanent dans l'air, & il faut aller inoculer ailleurs.

On ne doit point inoculer dans le lieu même où regne une épidémie de petites véroles très-meurtrières.

S'il regne quelque autre maladie épidémique, on doit faire attention si elle attaque les enfans: si elle ne les attaque pas, on peut hardiment les inoculer; si elle les attaque, il faut ou dis-

féer, ou les transporter ailleurs ; ou, si l'on ne peut ni différer ni les transporter, on doit joindre, à la préparation que leur tempérament paroît exiger, les secours indiqués pour prévenir la maladie épidémique.

Quand l'épidémie est très-générale, qu'il y en a plusieurs différentes, & que la multitude des malades prouve l'insalubrité de l'air, on ne doit pas inoculer ; je n'ai pas voulu le faire ici au printemps de 1766.

§. 574. Après tout ce que j'ai dit, ce qui me reste à dire sur la préparation est bien court ; parce, je le réitere, que je ne me propose point de mettre des parens à même d'inoculer eux-mêmes leurs enfans, ce seroit pour eux une entreprise très-téméraire ; je n'ai de but que celui de leur prouver l'utilité de cette méthode, par des raisons tirées de la nature même des choses & de l'expérience, & de présenter aux personnes, appelées par leur vocation à la diriger sans l'avoir faite encore, les principaux objets sur lesquels ils doivent porter leur attention.

§. 575. Quand le sujet est dans l'âge le plus favorable, depuis trois ans jusqu'à dix ou douze, & qu'il est bien portant, une diminution dans les alimens, & un choix d'alimens qui ne

DE L'INOCULATION. 269

soient ni fort nourrissans, ni gras, ni salés, ni âcres, pendant quinze jours ou trois semaines; la privation du vin & du café, s'ils ont déjà, à cet âge, le malheur d'être accoutumés à en faire usage; des bains de jambes tièdes, pendant ce même tems, ou même, s'ils ne paroissent pas avoir la peau souple, cinq ou six bains de tous le corps, & enfin une purgation la veille de l'opération, forment toute la préparation.

Le choix des alimens consiste principalement à ne leur donner que peu de viande, & seulement des viandes blanches; mais à les faire vivre principalement de légumes & de fruits, & à ne leur laisser boire que de l'eau, ou du lait coupé avec de l'eau, ou du petit-lait. L'on peut voir ce que j'ai déjà dit §. 220, sur la préparation convenable pour avoir la petite vérole heureuse.

Quand l'enfant est très-vigoureux & paroît sanguin, on doit lui faire une ou deux saignées, & lui faire prendre du nitre soir & matin, pendant tout le tems de la préparation; ces précautions sont nécessaires pour prévenir l'inflammation, que le venin de la petite vérole produit très-aisément dans des corps si vigoureux.

En inculquant la nécessité de la diète,

270 DE L'INOCULATION.

Je crois devoir inculquer aussi celle de ne pas la pousser trop loin : il faut que l'enfant, à la fin de la préparation, se sente plus léger, plus gai, mais il ne faut pas qu'il ait perdu ses forces. C'est en outre la diète qu'on a dérangé la santé de plusieurs enfans, & sur-tout qu'on leur a gâté l'estomac.

Je ne décrirai point ici les signes d'une bonne santé ; ils sont connus de ceux qui doivent juger de l'inoculation : je dirai seulement que quand j'ai trouvé des enfans qui étoient gais, qui avoient l'appétit régulier, le sommeil tranquille, l'aleine douce, le ventre mou, & dont la peau se cicatrise aisément quand elle a été entamée, je les ai inoculés hardiment.

§. 576. Quand l'enfant qu'on propose à l'inoculation n'est pas bien portant on doit commencer par lui rendre la santé ; avant que d'examiner si on l'inoculera, mais les moyens qu'on employe pour cela ne regardent point particulièrement l'inoculation, ils sont du ressort de la médecine pratique en général, & en supposent une connoissance exacte.

Il y a un cas très-difficile ; c'est quand il s'agit d'un enfant dans la famille duquel la petite vérole est meurtrière, & dont elle a tué plusieurs freres ou plu-

DE L'INOCULATION. 271

seurs sœurs. Il faut, avant que de les inoculer, s'être bien assuré de la cause de ce danger, & cet examen est toujours très-difficile; peut-être même qu'il est impossible quand on n'a pas observé soi-même la maladie d'un des morts. Quand on a découvert cette cause, il faut la combattre long-tems par les remèdes qu'elle exige; & souvent ils sont très-oppo-
sés au régime rafraîchissant qui fait la préparation ordinaire des enfans sains.

§. 577. Je dois dire quelque chose de l'opération même. On fait deux incisions à la peau, une à chaque bras, ou une à chaque jambe, & je préfère les jambes, de la longueur de quelques lignes chacune; on se sert pour cela ou d'une lancette, ou, ce que je préfère, d'un bistouri bien tranchant; l'incision doit être très-superficielle; il suffit qu'on apperçoive, dans le fond, un léger suintement sanguin; quand il coule du sang pur, l'opération est moins bien faite (a).

On met, dans cette incision, un fil bien imbibé de pus, que l'on couvre avec une emplâtre de diapalme, qu'on assujettit avec une compresse & une bande, assez

(a) J'ai fait faire pendant très-longtems les incisions de la longueur de quinze ou seize lignes; mais depuis lors je les ai fort accourcies & je les réduis à cinq ou six.

fortement pour qu'elle ne se dérange pas. On le laisse pendant vingt-quatre, trente-six, ou quarante-huit heures, cela est assez indifférent. Si, quand on a ôté le fil, la suppuration des plaies est un peu considérable, on y met quelques brins de charpie; si elle n'est pas considérable on n'y en met point jusqu'à ce qu'elle le devienne, mais on r'applique simplement l'emplâtre avec la compresse & la bande, & on continue ce pansement si simple, toutes les vingt-quatre heures, aussi long-tems que les plaies suppurent, terme qui varie beaucoup.

Pour se procurer le fil qui doit être mis dans les plaies, & qui fait le germe de la maladie, il faut avoir un fil souple, ployé en plusieurs doubles, & légèrement tordu; qu'on trempe exactement dans le pus, en le faisant passer & repasser sur plusieurs boutons, gros & bien mûrs, d'une belle petite vérole, chez un sujet bien sain, après les avoir ouverts avec une aiguille ou des ciseaux. Quand le fil est bien trempé, on l'enveloppe dans un peu de papier à écrire, & on le conserve dans une boîte bien fermée. J'ai employé un fil pris vingt-six mois auparavant, qui agit très-efficacement: j'en ai employé souvent de huit ou dix mois, & je les ai trouvés bons; mais en général il vaut

mieux qu'ils soient récents & n'aient que trois ou quatre mois; de plus récents encore méritent la préférence.

§. 578. Après l'opération, l'enfant continue, pendant plusieurs jours, à se porter parfaitement bien; on le laisse manger comme pendant la préparation, & il continue à sortir s'il fait beau tems. Quand les enfans sont encore très-jeunes, on doit avoir soin qu'il ne leur arrive aucun de ces accidens, occasionnés par des chûtes ou par des coups, auxquels leur vivacité & leur foiblesse les exposent, & qui, dans cette circonstance, pourroient être plus fâcheux que dans d'autres tems.

Quelquefois le quatrieme, plus ordinairement le cinquieme ou le sixieme jour, l'on sent une douleur sous l'aisselle, si l'on a été inoculé au bras; ou à l'aîne, si l'on a été inoculé à la jaube, accompagnée d'un léger engorgement dans les glandes de ces parties, qui dure rarement deux jours entiers, & qui est une preuve certaine que l'on prendra la petite vérole. On la prend souvent sans avoir eu cette douleur; mais je n'ai point encore vu, qu'après l'avoir éprouvée on ne prit pas la maladie.

Le sixieme, le septieme, ou le huitieme jour, quelquefois même plus tard,

274 DE L'INOCULATION.

les inoculés commencent à être las , abattus , dégoutés , inquiets , & , s'ils sont fort jeunes , assoupis ; ils ont un peu de fièvre , mal à la tête , quelquefois soif ; alors ils restent en chambre & n'ont plus envie de sortir. Depuis ce moment , on ne leur donne plus que des grus d'avoine , ou de l'orge , ou quelques-uns des autres alimens indiqués §. 37 & 38 , & on leur fait boire une infusion légère de quelques fleurs convenables , comme sureau , tilleul , bourrache , avec un peu de lait ; ou s'ils répugnent à ces boissons , de l'eau simple & du lait ; s'ils répugnent aussi au lait , de l'eau avec un peu de sirop , ou même de l'eau pure quand on l'a bonne.

L'on sue ordinairement beaucoup à cette époque , & au bout de quarante-huit , soixante ou soixante-douze heures de ce mal-aïse , les premiers boutons paroissent , & ordinairement au visage. Dès qu'ils ont paru , le malade se trouve beaucoup mieux , l'éruption continue , le bien-être augmente . & souvent , dès le second jour , la fièvre cesse , & l'appétit revient. On peut alors ajouter un peu de pain aux alimens dont j'ai parlé tout-à-l'heure ; mais on ne doit point abandonner ce régime jusqu'à ce que la plus grande partie des boutons soient secs : alors on

DE L'INOCULATION. 275

purge le malade, & on recommence à lui donner un peu de viande, puis on le ramene peu à peu à son genre de vie ordinaire.

§. 579. Quand la fièvre est un peu forte dans les commencemens, & surtout quand elle est accompagnée de maux de tête, d'envie de dormir, ou de maux de reins, on donne un lavement. Un degré de fièvre plus fort, dans un enfant robuste, ou dans un adulte, exigent la saignée, plusieurs lavemens, des bains de jambes d'eau tiède, le nitre, les laits d'amendes; & ces secours l'abattent très-promptement.

Au dessous de trois ans, fort rarement au dessus, les enfans ont quelquefois un ou deux accès de convulsions aux approches de l'éruption; mais ils n'exigent aucun secours particulier.

§. 580. Le nombre ordinaire des boutons est entre cinquante & quatre cent. J'en ai vu plusieurs fois beaucoup moins de cinquante; & trois ou quatre fois, autant que dans une petite vérole discrète très-abondante.

Quand il y a moins de cinquante boutons, le tems de la suppuration n'occasionne aucune fréquence sensible dans le pouls. Quand il y en a plus, on a ordinairement un peu de fièvre & d'in-

276 DE L'INOCULATION.

quiétude pendant quelques heures ; un lavement y remédie promptement.

Quand le nombre des boutons est très-considérable , la fièvre de suppuration est marquée comme dans les petites véroles discrètes abondantes ; mais cependant à nombre égal de boutons , autant qu'on peut estimer cette égalité , elle est moins forte que dans la petite vérole naturelle , parce que le même nombre de boutons produit une irritation moins forte sur un corps assoupli & adouci par la préparation que sur un autre. Quelques lavemens , un peu de manne , de casse ou de tamarins y remédient très-bien , & dans ce cas on doit suivre les directions indiquées §. 214 , & ouvrir les boutons , comme je l'ai conseillé dans la petite vérole naturelle §. 216. En général , la petite vérole inoculée se traite tout comme la naturelle , dont elle ne diffère que dans le degré.

§. 581. Voilà tout ce que je crois devoir dire dans cet ouvrage sur cette opération , sur laquelle je me suis fort étendu ailleurs ; & je m'étendrai bien davantage dans la seconde édition de *l'inoculation justifiée*.

Depuis plus de vingt-ans que je l'emploie , je n'ai pas eu un seul malade dont la maladie ait eu le plus léger

danger, pas un seul qui ait eu des suites fâcheuses, & pas un seul qui ne m'ait toujours paru très-satisfait d'avoir été inoculé.

Elle a été employée beaucoup plus rarement, mais avec le même succès, à Zurich, à Berne (a), à Basle, à Neuchâtel, à Wintrethour, dans presque toutes les villes de ce pays.

Plus je l'exerce, plus je me convaincs de tous ses avantages, & de la futilité

(a) Il est mort un enfant de douze ans l'année dernière (1769) à Berne entre les mains d'un habile Médecin du voisinage qu'on avoit fait venir pour cette opération; mais ce n'est la faute, ni de l'inoculation, ni de l'inoculateur, à qui, malgré toutes les précautions qu'il prit pour être informé exactement, on laissa ignorer que l'enfant avoit eu pendant plus d'un an des dartres très-fortes, & qu'une coqueluche qu'il avoit eue dix-huit mois auparavant l'avoit jetté dans une espèce de fièvre étiq. Passant à Berne à cette époque j'avois été consulté, & je l'avois vu crachant du pus, & dans un état tel que je ne fus pas surpris en apprenant qu'il étoit mort d'une inflammation de poitrine dans le tems de l'éruption. La prévention qu'il ne pouvoit y avoir aucun risque à inoculer, & l'envie de faire inoculer un enfant chéri pour lequel on craignoit beaucoup la petite vérole naturelle, fit apparemment illusion aux parens sur le danger de cette réticence.

278 DE L'INOCULATION.

des objections de ses adversaires. La proscrire parce qu'elle ne détruit pas entièrement tout le danger d'une maladie très-cruelle, c'est manquer de sens; la proscrire ou la diffamer, parce qu'elle a été mal appliquée par des étourdis ou par des ignorans, c'est manquer d'équité, & se livrer à l'esprit de parti toujours aveugle & toujours mal-faisant.

Si quelque chose peut nuire actuellement à l'inoculation, c'est bien moins les objections de ses adversaires, objections dont on a démontré tant de fois la futilité, que les dissensions qui se sont élevées dans quelques endroits entre les inoculateurs, même sur la meilleure façon d'inoculer. Celle que je viens de décrire & que j'ai employée jusques à présent, avec le succès le plus heureux & le plus constant, est celle à laquelle je me tiendrai toujours, & sans blâmer aucune des autres, je crois après un examen réfléchi très-attentivement, dont je rendrai compte ailleurs, que c'est celle qui mérite la préférence. Je n'oserois peut-être pas le penser, & sûrement je ne le dirois pas, si j'en étois l'auteur, mais, c'est celle que les plus habiles inoculateurs Anglois & ceux de deçà la mer ont employée constamment, je n'ai fait que mar-

DE L'INOCULATION. 279

cher sur leurs traces, & les seuls changemens que j'aie faits à leur méthode sont 1°. d'avoir adouci la préparation en diminuant la quantité des purgations & l'austérité du régime; 2°. D'avoir toujours permis de sortir en plein air; jusques à l'éruption, à moins qu'il ne fit très-mauvais tems, aussi long-tems que les malades s'en faisoient plaisir & en avoient la force; 3°. D'avoir donné la plus grande attention à ce que, pendant tout le tems de la maladie, ils jouissent dans leur appartement d'un air frais, constamment renouvelé & en leur permettant de ressortir dès que le dessèchement se faisoit, plutôt même quand le tems est très beau. Il y a plus de singularité que d'avantage à braver toutes les intempéries des saisons; 4°. D'avoir moins purgé après la maladie & d'avoir accordé beaucoup plutôt la quantité d'alimens que l'appetit demandoit.

§. 582. L'on me permettra de rappeler ici une comparaison dont je me servis dans un ouvrage qui parut en 1759 (*lettre à Mr. de Haen*), & que de très-bons juges ont approuvée.

» Un destin irrévocable assujettit tous
 » les habitans d'un pays à passer une fois
 » en leur vie, sur une planche extrême-
 » ment étroite, sous laquelle coule un

» torrent profond , rapide & impétueux.
 » L'expérience de dix siècles a appris que
 » de dix personnes qui passent , il y en
 » a au moins une qui tombe & qui est
 » noyée ; sans parler de celles qui tom-
 » bent & qu'on peut sauver , mais qui ,
 » ayant été froissées contre les rocs , dont
 » le lit du torrent est rempli , conservent
 » souvent , pendant toute leur vie , des
 » infirmités qui leur font envier le sort
 » de ceux qui ont péri.

» Les mêmes observations , qui ont
 » prouvé le danger de ce passage , ont fait
 » connoître les causes qui le rendent si
 » dangereux. L'on a vu que plusieurs
 » tomboient par la peur de tomber ;
 » d'autres parce qu'ils étoient trop pe-
 » sans & qu'ils donnoient à la planche
 » de faux mouvemens ; de troisièmes ,
 » parce qu'ils étoient attaqués , en pas-
 » sant , de vertiges , de défaillance , d'un
 » accès d'épilepsie ; de quatrièmes , parce
 » que la planche étoit couverte de gla-
 » ce ; de cinquièmes étoient renversés
 » par un orage violent ; d'autres périf-
 » soient parce qu'ils avoient entrepris ce
 » voyage de nuit ; plusieurs femmes en-
 » ceintes tomboient , par la difficulté
 » qu'elles ont à conserver leur corps en
 » équilibre , & à voir l'endroit où elles
 » doivent poser le pied : un grand nom-

DE L'INOCULATION. 281

» bre étoit victime des conseils que
 » des gens bien intentionnés, & mal
 » instruits, comme il en est tant, leur
 » donnoient.

» Quelqu'un réfléchit & dit, puisque
 » le passage n'est pas nécessairement mor-
 » tel, mais que ce sont les circonstances
 » accidentelles qui le rendent si dange-
 » reux; puisque nous devons tous le pas-
 » ser, & que quand nous l'avons passé
 » une fois, il est très-rare que nous le
 » passions une seconde fois; établissons
 » que tout le monde passera dans une
 » époque déterminée par l'absence des
 » circonstances défavorables, & la pré-
 » sence des heureuses. 1°. Avant que
 » de connoître le danger. 2°. Avant que
 » d'être devenu trop pesant. 3°. Dans
 » un tems où l'on n'aura point à crain-
 » dre, en route, quelque accès de mala-
 » die. 4°. Lorsqu'il n'y aura point de gla-
 » ce sur la planche, & qu'il ne fera point
 » d'orage. 5°. En plein jour. 6°. Les fem-
 » mes passeront toujours avant que de
 » pouvoir être enceintes. 7°. Tout le
 » monde passera sous la direction d'un
 » bon guide, qui déterminera le tems
 » du passage. Tous les gens sensés, tous
 » les bons citoyens, sentiront l'utilité
 » de ce projet, on l'exécutera, & l'on
 » trouvera qu'il a le plus heureux succès,

282 DE L' INOCULATION

» qu'au lieu d'une dixième partie des pas-
 » sans qui périssoit, il n'en périt pas un
 » sur deux cent. Les choses étant dans
 » cet état, pense-t-on qu'un pere raison-
 » nable, qui aimeroit véritablement ses
 » enfans, ne crût pas remplir un devoir,
 » & ne suivit pas les mouvemens d'une
 » tendresse éclairée en leur faisant pas-
 » ser la planche, à l'époque favorable,
 » au risque d'un sur deux cent, plutôt
 » que d'attendre que le hazard les y con-
 » duisit au risque d'un sur dix, Si cette
 » comparaison est juste, il me semble
 » qu'il est difficile de résister à la consé-
 » quence ».

De l'inoculation de la rougeole.

§. 583. J'ai dit plus haut, §. 229, qu'on a aussi inoculé la rougeole, & je dois parler ici de cette méthode, dont on a l'obligation à Mr. Fr. H O M E, célèbre Médecin, aujourd'hui Professeur en Médecine à Edimbourg, où la rougeole est souvent très fâcheuse, & où, lors même qu'on la regarde comme assez bénigne, elle emporte la douzième partie des malades.

Mr. H O M E espéra en inoculant, 1°. de diminuer, & même d'éloigner absolument la mortalité; 2°. de prévenir la

toux qui fait cruellement souffrir les malades & qui dépend de ce que la première impression du venin se fait sur le poulmon où il est porté avec l'air ; 3°. d'empêcher les maux d'yeux , & les autres suites funestes , que la rougeole ne laisse que trop souvent après elle. Il a eu le plaisir de voir l'événement répondre à ses espérances.

§. 584. Comme il n'y a point de pus dans la rougeole , Mr. H O M E a employé le sang même pour la transmettre ; pour cela , il fait faire une incision très-légère à la peau d'une personne qui a cette maladie , dans l'endroit le plus chargé de boutons , & dans le tems qu'il sont le plus animés ; il trempe un peu de coton dans le sang qui coule , & c'est ce coton dont il se sert pour donner la rougeole. Il fait deux incisions comme dans la petite vérole , mais un peu plus profondes , puisqu'il veut qu'elles saignent , & qu'on les laisse saigner un quart d'heure avant que d'appliquer le coton. Quand cette application est faite , le pansement se fait tout comme dans l'inoculation de la petite vérole , à cette seule différence près , qu'on laisse le coton pendant trois jours avant que de l'ôter , mais je suis porté à croire que ce long

284 DE L'INOCULATION.

féjour du coton, & la profondeur des plaies sont superflus.

§. 585. Mr. H O M E fit la premiere inoculation le 21 Mars 1758, sur un enfant de sept mois qui avoit beaucoup d'éruptions à la tête & même sur tout le corps, & un écoulement derriere les oreilles, mais qui d'ailleurs se portoit très-bien : il l'inocula avec du coton imbibé deux jours auparavant.

L'enfant commença à être malade le 27, qui étoit le septieme jour de l'opération; il eut un peu de fièvre, de chaleur, d'inquiétude, éternua quelquefois, ne toussa en tout que six ou sept fois, & n'eut aucun mal aux yeux. L'éruption commença le 29, & sécha le 3 Avril: la maladie de la peau se guérit parfaitement, l'enfant se porta très-bien.

§. 586. Une suite d'autres observations ont appris à Mr. H O M E, 1°. qu'on ne doit pas employer du sang gardé plus de dix jours; il paroît qu'il a perdu sa force. 2°. Que le tems où le virus commence à se développer, c'est le sixieme ou le septieme jour; ce tems paroît plus fixe que dans la petite vérole. 3°. Que la rougeole inoculée est beaucoup plus douce que la naturelle; l'on n'en meurt point; la fièvre, l'inflammation, l'inquiétude ne parviennent point au même

degré ; plusieurs malades ne toussent point du tout , les autres très-peu ; & l'on ne voit point de ces maladies de langueur qui succèdent si souvent à la rougeole naturelle. Quoiqu'il y ait autant d'éternuement , & que l'écoulement des yeux soit quelquefois aussi considérable , pendant la force de la maladie , ils sont entièrement guéris dès que la rougeole est sèche.

Les plaies ne suppurent pas aussi long-tems que dans la petite vérole inoculée.

§. 587. L'on voit , par tout ce qui a été dit , que dans les pays où la rougeole est aussi fâcheuse qu'en Ecosse , c'est un devoir de la faire inoculer. Dans ceux où elle est plus bénigne , l'introduction de cette pratique est moins nécessaire , mais elle seroit aussi très-utile puisqu'elle épargne aux enfans une toux très-fâcheuse , & toutes les suites auxquelles ils sont exposés dans tous les pays.

§. 588. Comme le grand danger de la rougeole vient de l'inflammation des poulmons , que cette inflammation dépend du venin déposé sur cet organe , & qu'on prévient ce dépôt en appliquant ce venin sur une partie extérieure , on sent que l'inoculation tire ici son plus grand avantage d'elle-même sans avoir

autant besoin de ceux de la préparation que la petite vérole. On ne doit cependant point les perdre de vue ; mais comme cette préparation est fondée sur les mêmes principes que celle pour la petite vérole , il est inutile de répéter ici ce que j'en ai dit plus haut.

CHAPITRE XXXIV.

Des maladies de langueur.

§. 589. **J**E ne me propose point de traiter des maladies de langueur ou chroniques , & je ne destine ce chapitre qu'à donner quelques directions , qui , dans certains cas , peuvent en prévenir la formation , & dans d'autres en arrêter les progrès , ou en diminuer les accidens.

§. 590. Les maladies de langueur ont plusieurs causes différentes ; & la même cause produit des maladies très-différentes , suivant la partie qu'elle attaque. Il y a peu de parties dans lesquelles il n'y ait quelquefois des pierres , ou qui n'aient été trouvées squirreuses ; mais les pierres & les squirres produisent des symptômes très-différens dans les poulmons ,